

Siège : Immeuble FONGTO ; Route de Kpalimé.  
B.P : 13639 Tél. : (228) 221 15 68 / 900 41 35 / 946 48 01  
E-mail : coped\_togo@hotmail.com Lomé - TOGO

---

**RAPPORT NARRATIF DE  
L'OBSERVATION DU  
PROCESSUS ELECTORALE DES  
LEGISLATIVES DU 14 OCTOBRE  
2007**

## **AVANT PROPOS**

Le COPED a observé toutes les phases du processus électoral depuis l'adoption du cadre légal, la mise en place des institutions, la CENI et ses démembrements, la HAHC, La CNDH, le recensement électoral pour la confection d'un fichier fiable ; la campagne électorale, le déroulement du scrutin, la proclamation des résultats et le contentieux électoral.

## **INTRODUCTION**

A la suite de l'élection présidentielle d'avril 2005, le COPED a rendu public un rapport et a relevé les insuffisances dans l'organisation de ce scrutin. Il a fait des recommandations parmi lesquelles :

- La nécessité pour les acteurs politiques d'ouvrir un dialogue pour apaiser les populations,
- Revoir les textes législatifs devant régir les futures élections.

Cette recommandation a rencontré des oreilles attentives et un dialogue politique a été organisé pour aboutir à l'Accord Politique Global (APG).

Le présent rapport du COPED rend public le déroulement du processus électoral des législatives d'octobre 2007.

## **I- L'APG COMME DECLIC DU PROCESSUS ELECTORAL**

Conformément aux vingt deux (22) engagements souscrits le 14 avril 2004 par le gouvernement togolais à l'issue des consultations avec l'Union Européenne, cinq (5) partis politiques (RPT, CAR, UFC, CDPA, CPP), le gouvernement et deux (2) organisations de la société civile (GF2D et REFAMP/T) se sont réunis pour un dialogue qui a abouti le 20 août 2006 à la signature de l'Accord Politique Global, sous l'égide du facilitateur le Président du Burkina Faso Blaise CAMPAORE.

Cet APG a défini par consensus les conditions et le cadre qui vont garantir des élections libres, ouvertes et transparentes.

## **II – LE CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE**

Plusieurs réformes ont été opérées dans les textes législatifs afin que les futures législatives se rapprochent autant que possible des normes internationales : La CENI.

### **2.1 – La CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante)**

Le code électoral a été modifié et la CENI est chargée d'organiser et de superviser les consultations électorales et référendaires. Ses attributions, composition et démembrements sont définis (Titre I chapitre 1, 2 et 3 du code électoral).

### **2.2- Condition d'éligibilité**

Les clauses concernant le délai de résidence et l'exigence de présenter une copie légalisée de l'acte de renonciation à toute autre nationalité étrangère dont le candidat pourrait être titulaire sont supprimées pour cette législative.

### 2.3- Le mode de scrutin

Le mode de scrutin proportionnel de liste à la plus forte moyenne a été adopté.

### 2.4- Recensement pour la confection du fichier électoral

L'organisation des législatives 2007 a connu quelques difficultés au départ de par la mésentente entre les membres de CENI sur la technologie à utiliser pour l'enregistrement des électeurs.

Certains soutenaient la révision des listes alors que d'autres optaient pour un recensement avec délivrance de cartes d'électeur infalsifiable munies de photos numérisées. C'est finalement ce dernier mode de recensement qui a été retenu.

## LES RESULTATS DU RECENSEMENT

Préfecture	Inscrits	Nb BV	Moins de 100	100-199	200-299	300-399	400-499	Sup 500
KPENDJAL	54895	136	10	5	10	23	50	35
TONE	152606	295	1	0	5	46	67	176
TANDJOARE	48398	104	0	3	7	21	26	46
OTI	73592	158	0	2	10	39	38	69
KERAN	39921	98	1	9	11	25	20	32
DOUFELGOU	39977	105	0	7	24	26	28	20
KOZAH	121041	244	0	6	18	45	42	133
BINAH	36713	102	1	13	25	24	20	19
DANKPEN	51268	114	0	6	10	24	27	47
BASSAR	56534	145	0	17	19	30	39	35
ASSOLI	22883	54	0	4	6	15	8	21
TCHAOUDJO	92629	185	1	7	11	23	38	105
TCHAMBA	55609	122	0	3	10	23	32	49
SOTOUBOUA	83622	199	0	14	32	39	46	68
BLITTA	68251	151	0	13	9	27	33	69
OGOUE	156974	332	0	14	34	53	79	152
AMOUE	56747	142	1	14	26	30	27	42
WAWA	86486	196	2	5	22	49	36	82
KLOTO	114185	234	0	5	29	51	56	113
DANYI	27218	65	1	3	10	13	14	24
AGOU	48521	108	0	1	18	21	28	40
EST-MONO	52504	121	1	4	15	35	27	41
MOYEN-MONO	36582	82	0	1	6	24	27	26
HAHO	114801	240	1	0	9	56	80	94
YOTO	85020	174	0	1	13	28	50	82
VO	99840	202	0	0	3	37	69	93
LACS	22997	251	0	0	2	50	72	124
ZIO	150606	282	0	1	7	34	64	175

Préfecture	Inscrits	Nb BV	Moins de 100	100-199	200-299	300-399	400-499	Sup 500
AVE	51387	109	0	3	9	9	47	41
GOLFE	277683	429	0	0	0	0	3	426
LOME COMMUNE	495228	751	0	0	0	0	3	748
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>2 974 718</b>	<b>5 930</b>	<b>20</b>	<b>161</b>	<b>390</b>	<b>920</b>	<b>1192</b>	<b>3227</b>

### III- OBSERVATION ELECTORALE.

#### 3.1- Observation internationale

Plusieurs organisations internationales ont été accréditées par la CENI et ont déployé au Togo des observateurs pour suivre le processus électoral. Parmi ces organisations on peut citer :

La CEDEAO, La Francophonie, L'Union Européenne, etc. Certaines organisations n'ont observé que le déroulement du scrutin tandis que d'autres ont envoyé sur le terrain des observateurs deux mois avant le jour du scrutin (exemple UE).

#### 3.2- L'observation électorale nationale

Pour la première fois au Togo, l'observation électorale nationale est acceptée et consacrée par les textes législatifs (Article 11 alinéa 10 du code électoral).

Le COPED a observé tout le processus électoral :

- Les textes législatifs ont été adoptés par l'Assemblée Nationale conformément au consensus de l'APG.
- Les signataires de l'APG ont désigné les membres de la nouvelle commission électorale Nationale Indépendante (art 27 et 28 du code électoral)
- Le recensement électoral pour la confection du fichier fiable. Les Volontaires de l'Etat de Droit formés par le COPED, ont observé dans toutes les préfectures du pays, le déroulement du recensement. La nouvelle technologie utilisée pour la délivrance des cartes d'électeur sur le champ a motivé la population à se déplacer. En effet, beaucoup de togolais n'ont pas de pièces d'identités et cette carte d'électeur peut leur être utiles dans leur déplacement.
- Un autre élément qui a contribué à cette mobilisation des populations pour le recensement est la campagne de sensibilisation animée sur toute l'étendue du territoire, tant par les membres du gouvernement que par les organisations de la société civile. Ainsi le COPED avec le soutien technique et financier de la FKA (Fondation Konrad Adenauer) a parcouru toutes les préfectures du pays pour sensibiliser les populations de l'importance du recensement dans un processus électoral.
- Une autre campagne où le COPED est partenaire avec d'autre Organisation de la Société Civile (CAO, SOS Civisme) a pris pour cible la région de la Kara. Plus de quarante cantons et villages ont été sillonnés pour amener les populations à sortir nombreuses pour se faire recenser.

Au cours de ces deux tournées de campagne, la population du monde rural a été sensibilisée au civisme et à l'engagement citoyen.

La technique de communication est **le face à face** avec participation active de la population.

Après l'introduction liminaire sur les thèmes choisis, un débat est ouvert entre les orateurs et le public.

#### **IV LA CAMPAGNE ELECTORALE :**

La campagne électorale, malgré quelques actes de violence isolés, constatés au début, s'est déroulée dans un climat apaisé. Durant deux semaines, tous les partis politiques ont su mobiliser les populations au cours des meetings. Il est à déplorer que cette campagne pour les législatives s'est faite comme pour l'élection du Président de la République. Les images des leaders des partis politiques étaient plus visibles sur les affiches publicitaires. Les électeurs ont plus voté pour ces leaders que pour les candidats de leur circonscription électorale.

- La campagne sur les médias publics était déséquilibrée en faveur des grands partis (RPT, UFC, CAR). Les médias privés ont couvert la campagne. Ils ont plus tendance à faire des éditoriaux trop engagés pour certaines formations politiques.

#### **V -OBSERVATION DU SCRUTIN :**

##### **5.1 1ere étape : Appel à candidature de la CENI pour le recrutement d'observateur nationaux**

La CENI a lancé un appel à candidature aux organisations de la société civile pour proposer des personnes répondant à certain nombre de critères pour l'observation électorale. Le COPED a reçu neuf cent quatre-vingt-dix (990) candidatures sur un total de 3000 observateurs accrédités pour observer le scrutin qui ont été toutes accréditées par la CENI.

##### **5.2 2eme étape : Appel à proposition de PEACE**

Pour permettre au processus électoral de se dérouler dans de bonnes conditions, tous les partenaires accompagnant le Togo ont mis sur pieds un Programme d'Enregistrement et d'Appui au Cycle Electoral (PEACE) sous l'égide du PNUD. Le PEACE a alors lancé un appel à proposition pour l'observation du scrutin. La proposition du COPED a été jugée satisfaisante. Les projets de quatre autres associations ont été retenus.

- Durant trois mois les responsables de ces associations ont été formés aux techniques d'observation et à la gestion du projet.
- Ces derniers ont ensuite formé dans leur zone de déploiement, les observateurs mis à leur disposition pour le scrutin du 14 octobre 2007.

##### **5.3 Le jour du Scrutin :**

Les opérations de vote ont débuté le matin à 07 heures. Les observateurs étaient déjà à 06 heures 30 minutes devant les bureaux de vote qui leur sont indiqués dans le plan de déploiement.

### **Déroulement des opérations de vote sur le plan national :**

Les observateurs ont rempli trois types de fiches :

- ✓ Fiches A à l'ouverture des bureaux de vote .Ces fiches sont remplies une seule fois (1 fois)

Il est à remarquer que dans 98% , les bureaux de vote ont été aménagés de façon à permettre une circulation aisée des électeurs et des membres du bureau .Les membres de bureau de vote contrôlaient la file d'attente et s'assuraient que tous les électeurs votent (96%). La liste des électeurs était affichée devant les BV

- ✓ 3909 Fiches B lors du déroulement de vote. Ces fiches sont remplies plusieurs fois (n fois)

97,4% d'électeurs ont exercé leur droit de vote sans contrainte. Les cuticules des électeurs ont été vérifiées avant le vote 96,7%.

- ✓ Fiches C à la clôture .Ces fiches sont remplies (1 fois)

A la clôture, le dépouillement s'est fait en présence des délégués des candidats, portes et fenêtres ouvertes. Les délégués des candidats ont signé le procès verbal (93%)

## **VI- LES RESULTATS DECOMPTE DES VOIX ET NOMBRE DE SIEGES PAR PARTI**

Sur le plan national,

Inscrits -----	2 974 718
Votants -----	2 526 049
Nuls -----	181 941
Suffrage exprimés-----	2 344 108.

Les résultats en terme de pourcentage :

<b>Partis politiques</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Nbre de Sièges</b>
RPT	40,23	50
UFC	37,83	27
CAR	08,40	04
CPP	01,91	-
CDPA	01,67	-
PDR	01,08	-
PSR	01,01	-
Indépendants	07,87	-

**ANNEXE (Zone du COPED)**

## **RAPPORT D'OBSERVATION DES LEGISLATIVES DE 2007 DANS LA ZONE III ( Tchaoudjo, Blitta , Est-Mono, Haho ,Zio , Moyen Mono)**

### **A l'ouverture des bureaux de vote**

Nous avons remarqué que :

- la plupart des bureaux de vote ont ouvert à l'heure (56,59%), entre 7h et 7h30 le total cumulé donne (92,20%).
- les électeurs étaient présents devant les bureaux de vote avant leur ouverture (94,23%).
- Les membres du bureau de vote étaient arrivés avant le début de l'heure légale du début des opérations de vote
- Dans la plupart des bureaux de vote, les 7 membres du bureau de vote étaient présents (84,62%).

Nous avons remarqué la présence des éléments suivants :

Les listes électorales, bulletins de vote, des urnes transparentes vides et scellées, un isolement aménagé, de l'encre indélébile, un kit administratif et des procès verbaux dans tous les bureaux de vote.

Nous n'avons remarqué de propagande politique à l'extérieur et à l'intérieur du bureau de vote et aucun désordre sérieux.

### **Quant au déroulement**

Nous avons remarqué, le jour du scrutin, les points suivants :

- Que les salles de vote dans toute la zone étaient aménagées de façon à permettre une circulation aisée des électeurs et des membres du bureau (97,36%)
- Que les membres du bureau de vote contrôlaient la file d'attente et s'assuraient que tous les électeurs en attente étaient habilités à voter dans le bureau (91,85%)
- Que les 7 membres du bureau de vote étaient présents (85,02%)
  - Qu'il y avait une copie de la liste des électeurs devant voter dans les bureaux de vote concernés (99,78%)
- Que chaque électeur inscrit a exercé son droit de vote librement, sans contrainte, sans harcèlement et en toute sécurité (97,58%)
- Que les candidats, les partis politiques ou candidats indépendants n'ont exercé d'influence sur les électeurs (88,99%)
- Que les cuticules des électeurs ont été vérifiées avant le vote (88,77%)
- Que les agents de force de l'ordre n'ont pas pénétré dans le bureau de vote pour intervenir et arrêter un désordre (89,87%)
- Et qu'en général les procédures de vote ont été suivies.



## **Quant à la clôture et au dépouillement**

Nous avons remarqué :

- que le vote a pris fin à l'heure exacte, disons entre 17h01 et 17h30 (95,67%)
- que la liste d'émargement a été signée par tous les membres du bureau de vote (89,90%)
- que l'urne était placée sur une table au centre de la salle (97,12%)
- que le dépouillement s'est fait en présence des délégués des candidats (99,52%)
- que les électeurs de l'extérieur ont pu observer le dépouillement (96,63%)
- que des délégués des candidats n'ont pas soulevé de remarques sur le procès verbal à 87,98% contre 6,25% qui en ont soulevé.
- La présence de certains observateurs nationaux (95,67%) et internationaux (92,72%) durant le dépouillement et que les procédures de dépouillement tel que prévu par la loi électorale ont été respectées dans leur globalité (97,60%)
- Que les résultats du comptage ont été transcrits sur le procès verbal (99,52%)
- Que copie du procès verbal contre signé par tous les délégués des candidats leur a été délivrée
- Que des délégués des candidats n'ont pas formulé de remarques sur le procès verbal de dépouillement à 88,46% contre 11,06% qui en ont formulé
- qu'il n'y a pas eu de désordre à l'intérieur ou à l'extérieur du bureau de vote (92,31%).

Selon l'appréciation des observateurs nationaux dans la zone 3, les résultats inscrits dans les procès verbaux correspondent aux vrais résultats du scrutin à 96,63%.

## **LES REMARQUES :**

**Le COPED a fait des remarques suivantes :**

- Qu'il y a eu certains légers cafouillages autour de l'utilisation des timbres. Soit les timbres n'étaient pas disponibles à l'ouverture (cas de Logui dans le Zio), soit son apposition a été omise sur les premiers bulletins de vote (Adidomè, Canton de Mission Tové dans la Préfecture de Zio), soit étaient épuisés lors du déroulement soit apposés au recto et au verso des bulletins voire sur la carte d'électeur (certains bureaux dans Blitta).

- Nous avons noté la non maîtrise de la procédure de vote par les électeurs (bulletins non pliés ou mal pliés ou abandonnés dans les isolements).
- Nous avons remarqué que dans certains bureaux de vote, tous les membres des partis politiques n'étaient pas présents (15%).

Comme performance, nous (524 observateurs nationaux et 26 membres de coordination dans la zone 3) avons supervisé :

- à l'ouverture 208 BV soit 19,55 %,
  - 454 BV lors du déroulement soit 42,67%
  - 208 BV à la clôture et au dépouillement soit 19,55 %
- Un total de 870 BV soit 81,77% dans la zone 3 .

## **RECOMMANDATIONS**

Au vu de tout ce qui précède, nous recommandons :

- qu'un accent particulier soit mis sur la sensibilisation des populations sur la procédure de vote
- qu'une formation suffisante soit donnée aux membres des bureaux de vote sur leurs devoirs.
- que des innovations de dernière minute soit évitées (cas des timbres)
- que les observateurs électoraux nationaux aient la possibilité d'observer l'élection anticipée voire tout le processus.

## **CONCLUSION**

En conclusion, nous pouvons dire que les élections législatives du 14 octobre 2007 se sont déroulées dans la transparence, l'équité et le calme dans la zone 3. C'est le lieu de saluer le comportement citoyen de la population, et de remercier la Communauté Internationale, tous les partenaires en développement ; notamment l'Union Européenne, le PNUD, l'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique, la France, la CEDEAO pour leurs apports multiformes.

Nous apprécions et remercions la CENI, pour le travail abattu.

Nous voulons remercier ici l'équipe technique de PEACE pour le travail technique abattu dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

Nos remerciements vont également aux membres des CELI de Tchaoudjo – Blitta – Haho - Est Mono - Moyen Mono - Zio dans leur ensemble pour leurs contributions à la réussite de notre mission d'observation nationale.

Nous osons croire qu'un pas en avant a donc été réalisé dans la reconnaissance du pluralisme des organisations d'observation, quoique leurs capacités d'action sur le terrain restent encore à renforcer.

**Tableaux Ouverture**

**1. A quelle heure le bureau de vote a-t-il réellement ouvert ses portes aux électeurs?**

	Effectif	pourcentage (%)	Cumule
Avant 7h 00'	26	12,68	12,68
A 7h 00'	90	43,90	56,59
Entre 7h 01' et 7h 30'	73	35,61	92,20
Entre 7h 31' et 8h 00'	12	5,85	98,05
Entre 8h 01' et 8h 30'	2	0,98	99,02
Entre 8h 31' et 9h 00'	0	0,00	99,02
Après 9h 00'	2	0,98	100,00
Total	205	100,00	

**2. Est-ce que des électeurs étaient présents devant le bureau de vote avant son ouverture ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	196	94,23
NON	5	2,40
ND	7	3,37
Total	208	100,00

**3. Les membres du B.V sont-ils arrivés avant l'heure légale du début des opérations de vote ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	197	94,71
NON	4	1,92
ND	7	3,37
Total	208	100,00

**4. Est-ce que tous les 7 membres du BV sont présents ? (art. 50)**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	176	84,62
NON	31	14,90
ND	1	0,48
Total	208	100,00

**5.1 Les listes électorales (ou liste d'émargement) étaient-ils présents lors de l'installation du B.V**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	150	72,12
NON	1	0,48
ND	57	27,40
Total	208	100,00

**5.2 Les bulletins de vote étaient-ils présents lors de l'installation du B.V**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	205	98,56
NON	0	0,00
ND	3	1,44
Total	208	100,00

**5.3 Les urnes transparentes étaient-ils présents lors de l'installation du B.V**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	205	98,56

NON	0	0,00
ND	3	1,44
Total	208	100,00

#### 5.4 L'isoloir était-il présent lors de l'installation du B.V

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	205	98,56
NON	0	0,00
ND	3	1,44
Total	208	100,00

#### 5.5 L'encre indélébile était-il présent lors de l'installation du B.V

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	205	98,56
NON	0	0,00
ND	3	1,44
Total	208	100,00

#### 5.6 Le Kit administratif contenu dans boîte transparente était-il présent lors de l'installation du B.V

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	201	96,63
NON	2	0,96
ND	5	2,40
Total	208	100,00

#### 5.7 Les procès verbaux autocopiants étaient-ils présents lors de l'installation du B.V

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	168	80,77
NON	22	10,58
ND	18	8,65
Total	208	100,00

#### 6. Y-a-t-il des observateurs nationaux qui n'appartiennent pas à votre association ?

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	8	3,85
NON	198	95,19
ND	2	0,96
Total	208	100,00

#### 7. Y-a-t-il des observateurs internationaux ?

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	9	4,33
NON	188	90,38
ND	11	5,29
Total	208	100,00

**8. Y-a-t-il des délégués des candidats dans le bureau de vote? (Art.101, 103)**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	200	96,15
NON	7	3,37
ND	1	0,48
Total	208	100,00

**9. A-t-on procédé au comptage et à la vérification des bulletins de vote ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	133	63,94
NON	57	27,40
ND	18	8,65
Total	208	100,00

**10. A-t-on présenté les urnes vides aux premiers électeurs? (Art. 115)**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	191	91,83
NON	10	4,81
ND	7	3,37
Total	208	100,00

**11. Les urnes ont-elles été scellées par des cadenas/seaux ? (art. 115)**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	195	93,75
NON	11	5,29
ND	2	0,96
Total	208	100,00

**12. Le(s) isoloir(s) est/sont-ils aménagé(s) de manière à garantir le secret du vote? (Art 105)**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	203	97,60
NON	3	1,44
ND	2	0,96
Total	208	100,00

**13. Avez-vous constaté de la propagande politique à l'extérieur du bureau de vote (affiches, vêtements avec signes politiques, tout document de propagande électorale...) (Art. 114)**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	9	4,33
NON	199	95,67
ND	0	0,00
Total	208	100,00

**14. Est-ce que vous avez constaté des désordres sérieux à l'intérieur ou/et l'extérieur du BV ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	19	9,13
NON	189	90,87
ND	0	0,00
Total	208	100,00

# Tableaux Déroulement

**1. La salle de vote est-elle aménagée de façon à permettre une circulation aisée des électeurs et des membres du bureau ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	442	97,36
NON	12	2,64
ND	0	0,00
Total	454	100,00

**2. Les membres du bureau de vote contrôlent- ils la file d'attente et s'assurent-ils que tous les électeurs en attente sont habilités à voter dans le bureau ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	417	91,85
NON	30	6,61
ND	7	1,54
Total	454	100,00

**3. Est-ce que tous les sept membres du bureau de vote sont présents ? (Art. 110)**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	386	85,02
NON	67	14,76
ND	1	0,22
Total	454	100,00

**4. Est-ce que une copie de la liste des électeurs devant voter dans le bureau de vote concerné est disponible sur la table ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	453	99,78
NON	1	0,22
ND	0	0,00
Total	454	100,00

**5. Chaque électeur inscrit, exerce-t-il son droit de vote librement, sans contrainte, sans harcèlement et en toute sécurité?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	443	97,58
NON	9	1,98
ND	2	0,44
Total	454	100,00

**6. Les délégués des candidats, des partis politiques ou candidats indépendants exercent-ils de l'influence sur les électeurs ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	44	9,69
NON	404	88,99
ND	6	1,32
Total	454	100,00

**7. Les cuticules des électeurs ont-ils été vérifiés avant le vote ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	403	88,77
NON	47	10,35
ND	4	0,88
Total	454	100,00

**8. Est-ce qu'il a dans le bureau de vote, des personnes étrangères qui ne sont pas des membres des délégués des candidats, des partis politiques, des candidats indépendants ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	41	9,03
NON	412	90,75
ND	1	0,22
Total	454	100,00

**9. Est-ce que l'électeur a pu vérifier son inscription sur la liste des électeurs ? (Art. 106)**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	428	94,48
NON	7	1,55
ND	18	3,97
Total	453	100,00

**10. Est-ce que l'électeur a plongé son index gauche dans l'encre indélébile après avoir voté ? (Art. 113)**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	452	99,56
NON	1	0,22
ND	1	0,22
Total	454	100,00

**11. Les électeurs ont-ils apposé leur signature ou leur empreinte digitale sur la liste d'émargement après le vote ? (Art. 117)**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	449	98,90
NON	5	1,10
ND	0	0,00
Total	454	100,00

**12. L'espace pour voter comprenant l'isoloir garantit-il le secret du vote de l'électeur ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	442	97,36
NON	12	2,64
ND	0	0,00
Total	454	100,00

**13. Des agents de forces de l'ordre ont-ils pénétré dans le bureau de vote pour intervenir et arrêter un désordre ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	40	8,81
NON	408	89,87
ND	6	1,32
Total	454	100,00

**14. En général, les procédures de vote ont-elles été suivies ?**



	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	442	97,36
NON	9	1,98
ND	3	0,66
Total	454	100,00

# Tableaux Clôture

## 1. A quelle heure le vote a-t-il pris fin ? (mettre heure exacte)

	Effectif	pourcentage (%)	Cumule
Avant 17h 00'	7	3,37	3,37
A 17h 00'	80	38,46	41,83
Entre 17h 01' et 17h 30'	112	53,85	95,67
Entre 17h 31' et 18h 00'	4	1,92	97,60
Entre 18h 01' et 18h 30'	4	1,92	99,52
Entre 18h 31' et 19h 00'	1	0,48	100,00
Après 19h 00'	0	0,00	100,00
Total	208	100,00	

## 2. Est-ce que la liste d'émargement a été signée par tous les membres du bureau de vote ? (Art. 118)

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	187	89,90
NON	15	7,21
ND	6	2,88
Total	208	100,00

## 3. L'urne est-elle placée sur une table au centre de la salle ? (Art. 120)

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	202	97,12
NON	5	2,40
ND	1	0,48
Total	208	100,00

## 4. Le dépouillement s'est-il fait en présence des délégués des candidats ? (Art.103)

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	207	99,52
NON	1	0,48
ND	0	0,00
Total	208	100,00

## 5. Est-ce que les électeurs, de l'extérieur ont-ils pu observer le dépouillement ? (Art.119)

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	201	96,63
NON	7	3,37
ND	0	0,00
Total	208	100,00

## 6. Des délégués des candidats ont-ils soulevé des remarques sur le procès-verbal ?

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	13	6,25
NON	183	87,98
ND	12	5,77
Total	208	100,00

**7. D'autres observateurs nationaux étaient-ils présents durant le dépouillement ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	9	4,33
NON	199	95,67
ND	0	0,00
Total	208	100,00

**8. Des observateurs internationaux étaient-ils présents durant le dépouillement ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	15	7,21
NON	193	92,79
ND	0	0,00
Total	208	100,00

**9. Les procédures de dépouillement telles que prévues par la loi électorale ont-elles été respectées dans leur globalité ? (Art.120)**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	203	97,60
NON	5	2,40
ND	0	0,00
Total	208	100,00

**10. Les résultats du comptage ont-ils été transcrits sur le procès verbal ? (Art. 122)**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	207	99,52
NON	1	0,48
ND	0	0,00
Total	208	100,00

**11. Est-ce que la copie du procès verbal contresignée par tous les délégués des candidats leur a été délivrée ? (Art. 122, 123)**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	184	88,46
NON	15	7,21
ND	9	4,33
Total	208	100,00

**12. Les délégués des candidats ont-ils formulé des remarques sur le processus de dépouillement ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	23	11,06
NON	184	88,46
ND	1	0,48
Total	208	100,00

**13. Lors du dépouillement et du comptage des votes, y a-t-il eu des désordres à l'intérieur et/ou à l'extérieur du Bureau de vote ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	16	7,69
NON	192	92,31
ND	0	0,00
Total	208	100,00

**14. Selon votre appréciation personnelle, les résultats inscrits dans le Procès Verbal,**

**correspondent-ils aux vrais résultats du scrutin ?**

	Effectif	Pourcentage (%)
OUI	201	96,63
NON	6	2,88
ND	1	0,48
Total	208	100,00

**15. A quelle heure le dépouillement et le comptage a-t-il pris fin ? (/fin des opérations et clôture du bureau) ?**

	Effectif	pourcentage (%)	Cumule
Avant 17h 00'	0	0,00	0,00
Entre 17h 01' et 18h 00'	4	1,92	1,92
Entre 18h 01' et 19h 00'	37	17,79	19,71
Entre 19h 01' et 20h 00'	87	41,83	61,54
Entre 20h 01' et 21h 00'	55	26,44	87,98
Entre 21h 01' et 22h 00'	25	12,02	100,00
Après 22 h 00'	0	0,00	100,00
Total	208	100,00	

**Résultats du scrutin**

Inscrit	111952
Votant	90143
Bulletins blancs et nuls	7302
Suffrages exprimés	82841

Taux de participation dans l'ensemble des BV visités (%)	80,52%
% de bulletins blancs et nul par rapport aux votants dans l'ensemble des BV visités	8,10%
% des suffrages exprimés par rapport aux votants dans l'ensemble des BV visités	91,90%

**Tableaux Performance**

**Taux de couverture des BV par les Observateurs  
dans l'OSC**

	Effectif	% par rapport au nbre total de BV dans l'OSC
Nombre de BV observés à l'ouverture	208	19,60%
Nombre de BV observés lors du déroulement	454	42,79%
Nombre de BV observés à la clôture et au dépouillement	208	19,60%
Nombre total de BV observés	870	82,00%